



Syndicat des Lycées et Collèges
Cgt – FORCE OUVRIERE
de Loire-Atlantique

2, place de la Gare de l'Etat - 44200 Nantes

Mail : folc44@gmail.com

Site : www.snfolc44.fr



Le SNFOLC 44 apporte son soutien aux lycéens mobilisés !

« Visage en sang », « lui ont écrasé le visage au sol », « a reçu plusieurs gifles au sein du commissariat »... ce sont les témoignages scandaleux qui nous sont rapportés ce jour-même de la répression contre la mobilisation lycéenne dans les établissements de région parisienne, alors que des milliers de jeunes défendent leur avenir, leurs conditions d'apprentissage, leurs droits.

Le SNFOLC 44 leur apporte leur plein soutien. Les lycéens ont raison de se mobiliser pour faire entendre leurs revendications. Ils refusent de voir leur avenir soumis à la sélection et à l'arbitraire de Parcoursup, qui transforme l'accès à l'enseignement supérieur en parcours du combattant. Ils refusent également la dégradation continue de leurs conditions d'études, le manque de moyens et les classes surchargées qui dégradent les conditions d'apprentissage et de travail.

Le SNFOLC 44 dénonce également la militarisation rampante de la jeunesse et de l'Éducation nationale. L'École doit instruire, transmettre des connaissances et permettre à chaque jeune de construire librement son avenir. Elle n'a pas vocation à préparer la jeunesse à la guerre ni à répondre aux exigences de militarisation de la société.

Le SNFOLC 44 condamne les violences policières inacceptables dont certains lycéens mobilisés récemment ont été particulièrement victimes. La mobilisation de la jeunesse pour défendre ses droits et son avenir ne saurait justifier intimidations, violences ou répression.

Le SNFOLC 44 réaffirme sa solidarité avec les lycéens mobilisés et avec leurs revendications.

Rien ne les fera reculer pour faire entendre leur voix et leurs revendications !

Le SNFOLC 44 appelle à respecter leurs droits, à garantir leur liberté de mobilisation et à entendre les revendications qu'ils portent.

**Pour leur avenir, pour leurs conditions d'apprentissage, pour leurs droits :
les lycéens mobilisés ne doivent pas être réprimés, ils doivent être entendus !**